

Communauté d'Agglomération du Grand Dole

FOUCHERANS

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Élaboration prescrite par délibération du conseil communautaire - le 15 décembre 2015

Règlement - Partie graphique Plan de zonage général



Plan au 1:4 500

Approuvé par délibération du conseil communautaire du 18 décembre 2019

Révision allégée (article L153-34 du Code de l'Urbanisme) arrêtée le 21 décembre 2023

Numéro	Description de l'emplacement réservé	Bénéficiaire	Surface en m²
1	Accès à la zone 1AUB	Commune	556
2	Gestion des eaux pluviales (150m)	Commune	354
3	Aménagement du parking du pôle santé	Commune	289
4	Aménagement d'un espace public	Commune	2464
5	Création d'un bassin d'épuration éventuel pour protéger le lotissement « l'Algoette »	Commune	13197
6	Création d'un parking	Commune	1825

- Légende**
(prescriptions et informations relatives à la commune représentée sur ce plan)
- Zonage
 - Emplacements réservés (L151-41 du Code de l'Urbanisme)
 - Périmètres d'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) (L151-6 du Code de l'Urbanisme)
- Éléments remarquables du paysage à protéger pour des motifs d'ordre écologique (L.151-23 du Code de l'Urbanisme)**
- Bâtiments agricoles
 - Périmètres de protection agricole
 - Haies, alignements d'arbres, ripisylves
 - Boisements, bosquets
 - Parcs, jardins, vergers
 - Zones humides
 - Habitats d'intérêt communautaire
- Éléments remarquables du paysage à protéger, conserver, valoriser ou requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural (L.151-19 du Code de l'Urbanisme)**
- Patrimoine bâti à préserver
 - Linéaire bâti (murets...) à préserver
 - Edifice civil et religieux remarquable (hors Monument Historique)
 - Ensemble bâti d'intérêt
- Risques et nuisances**
- Secteur affecté par le bruit aux abords des infrastructures terrestres
 - Aléa moyen de retrait-gonflement des argiles
- Risque inondation**
- Zone inconstructible
 - Zone constructible sous conditions
- Autres informations**
- Bâtiments
 - Parcelles
 - Autoroutes et voies rapides
 - Axes routiers principaux
 - Hydrographie



- Zonage**
(libellés des zones des 47 communes)
- Zones Urbaines - coeur d'agglomération**
- UAA Quartiers urbains à forte densité
 - UAB Quartiers historiques à forte identité patrimoniale
 - UAC Quartiers à forte mixité urbaine en mutation
 - UAD Axes structurants et sites à densifier
- Zones Urbaines - bourgs et villages**
- UBA Centres urbains et villageois à forte densité
 - UBd Axes structurants et sites à densifier
- Zones Urbaines - commun aux 47 communes**
- UCA Zones urbanisées à densité modérée, ville de Dole
 - UCb Zones urbanisées à densité modérée, bourgs et villages
 - UCd Zones urbanisées à densité modérée, traversées de ville et de bourgs à pacifier
 - UD Cités ouvrières et de carriers
 - UE Equipements d'intérêt collectif et services publics
 - UJ Espaces d'agrément des constructions existantes
 - UP Propriétés bâties à fort intérêt patrimonial (châteaux, demeures)
 - UV Zones urbanisées de moyenne à faible densité
 - UW Aéroport Dole-Tavaux et activités complémentaires
 - UYa Zones commerciales et de proximité
 - UYb Zone commerciale destinée à muter pour accueillir des fonctions plus urbaines
 - UYc Zone commerciale autorisant uniquement de l'hébergement hôtelier et des activités de services
 - UZa Sites d'intérêt majeur d'Innova et des Toppes
 - UZc Activités de stockage et d'industrie-artisanat compatibles avec la spécificité d'anciennes carrières
 - UZf Emprises ferrées
 - UZi Activités industrielles lourdes
 - UZk Activités liées aux axes d'autoroutes et aux échangeurs
 - UZl Sites et zones d'activités autorisant des fonctions commerciales
 - UZz Sites et zones d'activités à vocation artisanale et industrielle
- Zones à Urbaniser**
- 1AUA,B Zones d'urbanisation à vocation mixte
 - 1AUV Zones d'urbanisation à vocation commerciale
 - 1AUZA Zones d'urbanisation à vocation économique d'Innova et des Toppes
 - 1AUZz Zone d'urbanisation à vocation artisanale et industrielle (Champvans)
 - 2AUB Zones d'urbanisation à vocation mixte nécessitant une révision ou modification du PLU
 - 2AUZ Zones d'urbanisation à vocation économique nécessitant une révision ou modification du PLU
- Zones Agricoles**
- A Zones agricoles
 - AM Zones agricoles en milieu urbain
 - AP Zones agricoles protégées
- Zones Naturelles et Forestières**
- N Zones naturelles et forestières
 - NB Réservoirs de biodiversité qui nécessitent une préservation stricte
 - NC Carrières et leurs périmètres autorisés et étendus
 - NER Secteur destiné au projet de plateforme biomasse
 - NL Activités et sites sportifs, activités de loisirs et touristiques, infrastructures de découverte
 - NZ Aires d'accueil des gens du voyage et terrains familiaux

